



VersaillesGrandParc
communauté de communes

Extrait du registre des délibérations du

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 19 juin 2007

Le conseil de la Communauté de communes Versailles Grand Parc s'est réuni sous la présidence de Madame Monique LE SAINT (pouvoir de M. Etienne PINTE).

Sont présents :

M. Hervé HOCQUARD (pouvoir de Mme Michèle BROSSARD), M. Claude VUILLIET, M. Daniel MERTIAN de MULLER, M. Jean-Jacques LASSERRE (pouvoir de Mme Dominique CONORT), M. Jean-François PEUMERY, M. Bernard DEBAIN, M. Gilles PANCHER, M. Olivier LEBRUN, Mme HANNIER (représentante de M. Serge CHARPENTIER), M. Gérard REILLON, M. LE RUDULIER (pouvoir de M. Georges DUTRUC-ROSSET), M. Marc BODIN, M. Jacques DEMBREVILLE, M. Bertrand DEVIENNE (pouvoir de M. Patrick CONFETTI), M. Jean Philippe BARRET, M. Alain Michel LAMBERT, M. Gérard DALLIOUX, M. Claude BANCILHON (pouvoir de M. Thierry LEGIRET), M. Alain FONTAINE (pouvoir de M. Gérard MEZZADRI), M. Jean Michel ISSAKIDIS, M. Pierre LESTRADE.

Absents excusés:

M Etienne PINTE, pouvoir à Mme LE SAINT,
M. Patrick CONFETTI, pouvoir à M. DEVIENNE,
Mme Michèle BROSSARD, pouvoir à M. Hervé HOCQUARD,
M. Alain RUBY,
M. Serge CHARPENTIER, représenté par Mme HANNIER,
M. Georges DUTRUC-ROSSET, pouvoir à M. LE RUDULIER,
M. Jean-Claude BOSONNET,
Mme Dominique CONORT, pouvoir à M. Jean-Jacques LASSERRE,
M. Philippe LEQUAIN,
M. Edmond GRONDIN,
M. Thierry LEGIRET, pouvoir à M. Claude BANCILHON,
M. Gérard MEZZADRI, pouvoir à M. Alain FONTAINE,

Secrétaire de séance : M. PANCHER

Date de convocation : 13 juin 2007

Date d'affichage de la convocation : 13 juin 2007

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de membres présents : 22

N° de l'ordre du jour :

2007 06 01 - ~~Compte administratif 2006~~

VERSAILLES
2007

- o M. PANCHER, rapporteur donne lecture de la délibération.

Après la clôture de l'exercice, le compte administratif présente les résultats de l'exécution du budget. Il retrace toutes les recettes et toutes les dépenses réalisées au cours de l'année.

Il compare les prévisions et autorisations se rapportant à chaque chapitre et à chaque article du budget et les réalisations constituées par le total des émissions des titres de recettes et des émissions de mandats correspondants à la subdivision intéressée du budget. Il est établi à partir de la comptabilité administrative tenue par l'ordonnateur. Il constitue la balance générale de cette comptabilité qui permet d'en assurer le contrôle

Réuni sous la présidence de Mme LE SAINT, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2006 dressé par M. Etienne PINTE, Président, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives des opérations concernant le budget de la communauté de communes Versailles Grand Parc pour 2006 ;

Après avoir entendu l'exposé du rapporteur,

le conseil communautaire,

1. *donne acte à M. le Président de la présentation du compte administratif (présentation conforme aux tableaux joints en annexe à la présente délibération),*
2. *reconnaît la sincérité des restes à réaliser, lesquelles sommes sont inscrites au budget primitif de l'exercice 2007,*
3. *arrête les résultats définitifs tels que résumés dans les tableaux ci-après, en ce qui concerne les opérations relatives à l'exercice 2006.*
4. *la présente délibération sera jointe comme pièce justificative au budget et comptes de 2006.*

Monsieur le Président soumet la délibération au vote du conseil communautaire.

Nombre de votants : 19

Suffrages exprimés : 26

Le projet de délibération mis aux voix est adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Ne prennent pas part au vote, 3 représentants de Bois d'Arcy.

Pour le Président,
par délégation,



Pascal Guéant
Directeur général des services

PAR 70
05.07.07